



COMPTE RENDU  
CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX PAYS  
DU 6 OCTOBRE 2016

**Collège Habitants :**

Présents : M. GUILLAUME, Mme HUMBERT M. LASSIAILLE, Mme NONH, Mme TOURIGNY

Excusé : M. GILLES, M. LAGOURGUE, Mme LOYER, Mme PEYRET, M. SEMELYN

**Collège élus :**

Présents : M. PERIDON, M. DELPUECH

Excusées : Mme GILLES Mme LABORDE

**Administration :**

Présentes : Mme BOYER

**-Validation du compte rendu de la réunion précédente**

**-Projet Notre Quartier a du talent :**

Après une longue délibération, les membres du Conseil de quartier Vieux Pays se mettent d'accord : Notre projet aura lieu le dimanche 27 novembre 2016 de 14h à 18h à la Clavelière dans la salle de l'orangerie et la salle des anciens combattants. Il faut donc prévenir maintenant nos 8 talents et lancer la communication.

**-Stationnement rue Boissière :**

Suite à la construction de 2 maisons rue Boissière, 2 places de stationnement ont été supprimées du côté droit de la rue pour permettre aux véhicules d'accéder à ces nouvelles habitations, et une place de stationnement a été créée du côté gauche. Selon les riverains, il n'est pas cohérent d'avoir créé cette place car elle gêne l'entrée des 2 maisons (n°23) et de plus elle se trouve sous le panneau « interdiction de stationner ». Après une rencontre sur place avec l'un des riverains le jour des travaux, le CTM est intervenu pour réduire la taille de la zone de stationnement afin de faciliter l'accès au n°23.

Il est décidé pour l'instant de laisser en état afin de voir comment ça se déroule (danger éventuel...) on réabordera ce sujet si nécessaire... Néanmoins le panneau sera retiré ou une indication complémentaire sera apposée.

- **Demande d'installation de poubelles place de l'église et à côté de l'église**

Cette demande est acceptée

- **Haies qui débordent rue de Moissy**

Les propriétaires sont interpellés par courrier lorsque leur haie déborde sur le domaine public et gêne la circulation des piétons sur le trottoir. Concernant cette haie rue de Moissy, la commune n'a pas eu de précisions sur la maison concernée. Toutefois, les services municipaux n'ont pas constaté de débordement, l'entretien a dû être réalisé récemment. Les habitants peuvent contacter directement le CTM lorsqu'ils constatent ce genre de nuisance.

- **Suite à la visite de Mr Le Maire : Bois mort sur la pelouse communale avenue des Tilleuls et terrain pas entretenu rue Sommeville**

Le bois mort a été retiré.

Le terrain pas entretenu relève du domaine privé. Un courrier de la mairie sera adressé aux propriétaires à l'issue du conseil de quartier.

- **Projet immobilier rue Sommeville (entre le Val d'Yerres et le Domaine de la Source) :**

Pour l'instant la commune n'a pas plus de nouvelles sur le démarrage des travaux: le promoteur dispose de 3 ans après la date de délivrance du permis de construire (12 mai 2016) pour commencer les travaux.

Le mur qui sépare actuellement ce programme immobilier du domaine de la Source sera ouvert sur une partie pour améliorer la visibilité des conducteurs qui sortent du nouveau programme.

Concernant la collecte des déchets, il n'y a pas la possibilité technique d'installer des conteneurs enterrés dans ce nouveau programme. Toutefois, les bacs ne seront pas sortis sur le trottoir, mais un emplacement accessible au SIVOM sera prévu à cet effet.

- **Vitesse excessive rue Sermonoise**

Un comptage sera effectué afin de connaître le nombre de véhicules qui circulent dans cette rue et leur vitesse.

- **Fibre optique**

La société SFR a à sa charge le déploiement de la fibre sur la commune.

De octobre à décembre 2016 : les armoires seront posées.

1<sup>er</sup> semestre 2017 : déploiement et première livraison de la fibre chez les habitants à la fin du premier semestre.

- **Travaux de voiries prévues dans notre quartier :**

La rue Saint Jacques sera fermée du 10 au 17 octobre pour refaire le revêtement de la chaussée.

La rue de l'Abreuvoir sera fermée du 10 au 12 octobre pour une reprise de voirie également.

Un habitant présent dans le public souligne les bienfaits du local poubelle rue Batelière derrière le Louisiane. Les conteneurs ne sont plus constamment dans la rue. Il signale désormais la présence de poubelles dehors à l'entrée de la rue Batelière, face au restaurant le Sommeville.

Il fait part des problématiques de stationnement rue Sommeville, au niveau de la BNP et le long des trottoirs avec des véhicules qui se garent en dehors des places de stationnement. Ces faits seront remontés à la police municipale, qui procède déjà à des contrôles dans le secteur.

Le stationnement devant le Fontenoy, quartier Gare, est également abordé. Les habitants sont informés que la place Hottinguer située face au bar fera prochainement l'objet d'un aménagement avec la création de places de stationnement, tout en conservant l'espace vert de la place.

**Le maire-adjoint**

**en charge de l'animation des conseils de quartier,**

**M. PERIDON**

**Le co-vice Président,**

**Mme TOURIGNY**